

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Féminin pluriel

Engagée en faveur de l'égalité femmes-hommes, la Métropole impulse et accompagne les changements nécessaires pour plus de parité et contre toutes les formes de discrimination et de sexisme.

Signataire de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, la Métropole a renouvelé en 2020 son programme en faveur de l'égalité. Sur la base d'un deuxième plan triennal, la Métropole continue d'intégrer cette question dans toutes ses politiques publiques avec des objectifs clairement affichés à l'horizon 2022.

Préserver la place des femmes dans l'espace public en créant des cheminements et des espaces pacifiés, accessibles à toutes et à tout moment. Encourager l'accès à toutes les pratiques sportives pour celles qui hésitent parfois à prendre du temps pour elles. Assurer la reconnaissance des artistes femmes en tous lieux, au musée comme dans les espaces de création contemporaine. Inciter les écoliers, les collégiens, les lycéens et les étudiants à sortir du cadre des stéréotypes de genre. Veiller à ce que toutes les femmes bénéficient d'un même accès aux droits et aux soins. Et enfin prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles, en particulier dans les transports en commun.

En 2021, et pour les années à venir, l'objectif demeure de construire une vie commune entre les femmes et les hommes, sans jamais les opposer mais en les intégrant dans une même culture de l'égalité.



2 questions à Myriam Mulet

Vice-présidente chargée de la lutte contre les discriminations, de l'égalité femmes-hommes et du handicap.

Diriez-vous que l'égalité femmes-hommes fait des progrès ?

Nous avançons dans le bon sens, en actes et dans les mentalités. Pourtant la sécurité des femmes dans l'espace public demeure une priorité, en particulier dans les transports en commun. C'est pourquoi, à partir du 8 mars, nous étendons les dispositifs d'alerte et d'assistance sur une partie des bus des lignes Fast, Teor et standard tout en adressant un message clair contre les violences sexistes et sexuelles.

Quel est ce message ?

D'abord rappeler le cadre de la loi. Les agresseurs encourrent des peines jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende. Dire aussi aux témoins qu'ils ne sont pas démunis et qu'ils ont le devoir d'agir en s'approchant de la victime, en détournant l'attention de l'agresseur ou en demandant de l'aide autour d'eux. Inviter enfin les victimes à réagir sans tarder en se rapprochant du conducteur et en composant le 17.

Les femmes sont dans la place

La place des femmes dans la ville est au cœur des projets d'aménagement portés par la Métropole. Parce qu'en 2021, la mixité dans l'espace public n'est toujours pas une évidence.



« Les femmes ont tendance à avoir peu d'interactions entre elles dans l'espace public. Elles traversent les places, tandis qu'un homme va plus facilement s'asseoir pour discuter. Notre ambition est de recréer des espaces et de les rendre attractifs pour les femmes », explique Bertrand Masson, directeur de l'aménagement et des grands projets de la Métropole Rouen Normandie.

Neuf projets de renouvellement urbain sont en cours sur la Métropole, dont trois d'intérêt national, sur les Hauts de Rouen, à Petit-Quevilly et sur Cléon - Saint-Aubin-lès-Elbeuf. À chaque fois, l'espace vécu par les femmes est interrogé.

DES SOLUTIONS NOUVELLES

En amont, il y a la concertation. *« Sur les Hauts de Rouen, nous renouvelons les marches exploratoires*

afin d'identifier, quand on est une femme, les lieux où l'on est bien de jour comme de nuit. » Ensuite, il y a les solutions adaptées à chaque cadre de vie. *« Nous voulons redonner au Châtelet tout son rôle, comme porte d'entrée du quartier. Recréer du foisonnement dans un sentiment de sécurité partagé. »* De l'autre côté de la Seine aussi, au Parc des Bruyères, des aménagements nouveaux sont en place. *« Politiquement, le city-stade, c'est ce qu'on mettait partout pour « attirer les jeunes » alors que finalement on attirait juste les garçons qui aimaient le football »,* précise Bertrand Masson. *« Pour cette raison, nous avons placé deux paniers de baskets dos à dos. De sorte que le terrain soit investi par plusieurs groupes de personnes, des familles, des filles, et plus seulement par des garçons. »* **Dans tous les cas, l'exigence est la même, destinée à restaurer de la mixité de genres et de génération.**

Diversité, égalité, mixité

Sur les communes de Cléon et de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, un programme de renouvellement urbain vient de débuter. Au cœur du sujet : l'égalité femmes-hommes. « En s'intéressant aux femmes, on trouve des solutions pour tous », insiste Nadège Pignault, chargée de ce programme. « Nous visons surtout une égalité de l'usage de l'espace public. Alors que les filles et les femmes s'excluent parfois toutes seules de certains lieux. » Une ambition partagée par Angéline Piou, responsable du programme de renouvellement urbain de Darnétal, sur le Parc du Robec : « En intégrant des aires réservées à la gymnastique, au yoga et à la danse dans notre futur jardin public, nous diversifions les usages et donc les publics. » Pour Céline Mayer, architecte-urbaniste, de l'agence Lignes, « l'urbanisme ne résoudra pas tous les problèmes. Mais plus on ouvre sur la diversité et plus le projet est bon. Magique ! »



© DR

Stop aux violences dans les transports en commun



Dès le 8 mars, 20 bus Teor, Fast et standard, identifiables par un adhésif collé sur la vitre avant et essentiellement sur des dessertes nocturnes, seront équipés d'un



nouveau dispositif de vidéoprotection. Ce système permet aux conducteurs et aux voyageurs d'alerter en temps réel, et discrètement, le poste de commandement centralisé (PCC) du réseau Astuce.

Une fois l'alerte enclenchée, le véhicule est localisé et l'image et le son sont enregistrés. Les régulateurs du PCC peuvent alors envoyer des médiateurs, des forces de l'ordre ou les pompiers en fonction de la situation. Dans le même temps, le service "descente à la demande" est généralisé à toutes les lignes Fast, Teor et Noctambus. En soirée, après en avoir fait la demande au conducteur, toute personne qui se sent en situation d'insécurité a la possibilité de descendre entre deux arrêts afin de se rapprocher de son lieu de destination.

Détricotons les préjugés

Dès octobre 2018, la Réunion des Musées Métropolitains a été la première institution muséale en France à se doter d'une charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans ce cadre, le projet pédagogique, intitulé « Détricotons les stéréotypes femmes/hommes dans les musées normands », permet aux enseignants d'interroger les stéréotypes de genre à partir de parcours de visite spécifiques.

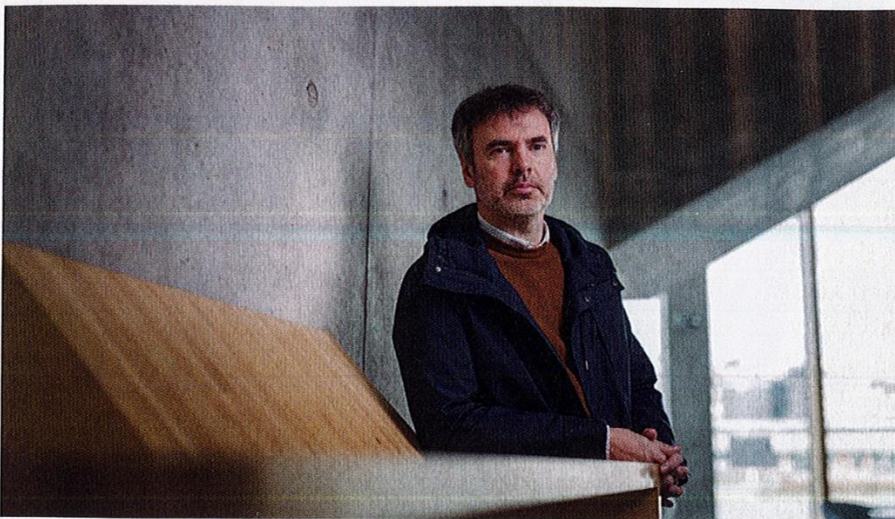
Ce programme de médiation, élaboré en partenariat avec l'Éducation nationale, prend en compte des questions aussi diverses que la place des artistes femmes dans les collections, leur représentation dans les œuvres et jusqu'aux modèles d'écriture des cartels. « Pas question pour autant de faire le procès des artistes hommes. Mais de partir d'un constat et de tendre à l'avenir vers davantage d'égalité », insiste Peggy Legris, coordinatrice de la médiation au Musée des Beaux-Arts.



© Jean-François Lange

Benoît Montalan

Maître de conférences en psychologie sociale au CRFDP (EA 7475) à l'Université de Rouen Normandie.



Comment fonctionnent les stéréotypes dans ce rapport entre les femmes et les hommes ?

Les stéréotypes sont des raccourcis mentaux qui agissent comme des filtres sur la manière que l'on a d'appréhender notre environnement social. En nous indiquant ce qu'est ou doit être un homme ou une femme, les stéréotypes nous aident à comprendre et à expliquer le rapport entre les femmes et les hommes. Le problème est que ce rapport est inégalitaire.

Les stéréotypes sont-ils les seuls responsables de cette inégalité ?

Les inégalités sont avant tout le fruit du contexte social et non la conséquence directe des stéréotypes. Si on veut modifier les inégalités, il ne faut donc pas se limiter à changer les stéréotypes, il faut aussi modifier concrètement le rapport hommes-femmes. On peut en effet être en faveur de l'égalité mais évoluer dans un environnement inégalitaire. Et c'est ainsi que l'on observe un décalage entre l'égalité de droit et l'égalité réelle.

Quelle est la solution pour lutter contre ces stéréotypes ?

Tout dispositif qui vise à limiter les inégalités est bon à prendre. Mais une partie de la solution est de développer des outils qui modifient directement le rapport entre les femmes et les hommes. Par exemple en favorisant chez les jeunes des comportements égalitaires. Les jeunes traduisent la volonté de dépasser les stéréotypes. Ils sont conscients que le fait d'être un homme ou une femme ne doit pas déterminer leur manière d'être ou de s'habiller. Et dans cette optique les techniques issues de l'engagement comportemental représentent des pistes d'action intéressantes.

Des paroles aux actes



© Getty Images

Il ne suffit pas d'être convaincu de l'égalité entre les filles et les garçons pour transformer nos comportements. Nos actes agissent plus sûrement sur nos opinions que les discours. **Le kit pédagogique « Je m'engage pour l'égalité filles-garçons, et vous ? »** s'adresse à un public de 15 à 21 ans. Cet outil, élaboré en partenariat avec la Métropole, est destiné à susciter un engagement concret en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

Durant chaque séance, organisée sous forme d'ateliers dans les structures d'accueil jeunesse, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, les jeunes sont confrontés à des situations inégalitaires et les analysent. À partir de dix planches illustrées, tous les contextes sont pris en compte, à la maison, au lycée, sur les réseaux sociaux... Au terme des échanges, les jeunes proposent des comportements adaptés qu'ils sont prêts à adopter. Le contrat que chacun choisit de remplir vaut alors pour un changement de comportement réel. Une manière de réaliser le monde de demain et non pas seulement de l'imaginer.

Pour l'égalité des chances

Le Musée national de l'Éducation (Munaé) est une ressource importante pour mesurer l'évolution de l'égalité filles-garçons dans le contexte scolaire. Une occasion de retrouver les cours d'école, les manuels scolaires et les jeux d'autrefois. **« Le projet de Jules Ferry en 1882 est de former des citoyens nouveaux, qu'ils soient garçons ou filles »**, rappelle Laurent Tremel, chargé de mission au Munaé. **« Mais la réalité est plus complexe et l'école n'est pas la seule instance de socialisation. Il faut intégrer aussi ce qui se passe dans les familles et dans le domaine médiatique. »** En 2021, la volonté de lutter contre les inégalités est véritable mais elle se heurte parfois à des paradoxes quand certains jeux vidéo et certaines émissions de télé-réalité entretiennent des clichés d'une autre époque, plutôt inégalitaires et réducteurs. Dans ce domaine, l'éducation continue de jouer un rôle majeur d'éveil des consciences.



L'exposition « Filles/garçons : égalité des chances » est accessible sur le site du Munaé dans la rubrique, Hors les murs : **reseau-canope.fr**



© Munaé

Héritage culturel



Si tout le monde connaît le conte *La Belle et la bête*, peu de gens se souviennent de son autrice, une Rouennaise, nommée Jeanne-Marie Leprince de Beaumont.

À cause de notre manque de culture générale ? « Plutôt une volonté d'invisibiliser les femmes artistes, en particulier dès le 18^e siècle », explique Faustine Le Bras, coordinatrice des journées du Matrimoine au sein de l'association HF Normandie.

« Je crois à la question de la représentativité. Dans notre association, nous défendons l'égalité hommes-femmes dans les arts et la culture parce que la culture c'est ce qui fait société. Il faudrait juste commencer par valoriser celles qui ont existé et on part de loin. Et pour les artistes d'aujourd'hui et de demain, il faut dès maintenant prendre des décisions fermes. » Parce que « le talent n'a pas de genre », HF Normandie milite pour que nous parlions bientôt « d'héritage culturel » au-delà des notions de patrimoine et de matrimoine.



hf-normandie.fr



Pour les droits des femmes

Tout au long du mois de mars, la Réunion des musées métropolitains, les communes, les associations sportives et culturelles, et jusqu'aux étudiants, se mobilisent en proposant des ateliers, des visites, des débats et des animations. Chacun de ces rendez-vous, ouverts à tous les publics, est une occasion de s'informer et de s'engager en faveur de la défense des droits des femmes et de l'égalité femmes/hommes.

Retrouvez l'ensemble du programme des manifestations sur le site de la Métropole, sur la page : actions en faveur de l'égalité. Le programme peut évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Libérons la parole contre la violence

Depuis 2009, le réseau violence intrafamiliale de Seine-Maritime regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans la prise en charge des victimes. Parmi eux, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, le Pôle accueil violences intrafamiliales, ou encore le Comité d'action et de promotion sociale, sont là pour proposer des solutions d'urgence et sur le long terme.

« Ce lien nous permet d'avoir un langage commun avec le corps médical et les forces de l'ordre, grâce à des référents de mieux en mieux formés », insiste Olivier Thil, directeur du pôle hébergement logement au CAPS76. **« La parole se libère. Mais au-delà de la violence, il y a l'emprise. Des femmes dévalorisées et qui sont incapables de se protéger. »** En 2021, neuf victimes sur dix connaissent leur agresseur et dans 45 % des cas, il s'agit de leur conjoint ou ex-conjoint. Moins d'une victime sur dix déclare avoir porté plainte.



Violences femmes info

3919

(appel gratuit depuis un téléphone fixe et mobile)

Précarité menstruelle

L'accès aux produits d'hygiène est un marqueur supplémentaire de l'inégalité femmes-hommes. Selon l'association Règles élémentaires, ce sont aujourd'hui 1,7 million de femmes qui sont victimes de la précarité menstruelle en France. Face à un tel constat, le réseau santé précarité de la Métropole, dont la coordination est assurée par l'association Émergence-s a décidé d'agir.

La démarche engagée depuis le 2 février 2021, en lien avec la Ville de Rouen et l'ARS, s'est fixé plusieurs objectifs. **« D'abord d'établir un état des lieux des besoins et des ressources et sensibiliser les bénévoles et les professionnels à cette question qui demeure tabou, explique Charlotte Le Meter, coordinatrice du Réseau santé précarité. Ensuite, nous mettrons en place de manière pérenne des outils de collecte et de redistribution pour toutes les femmes qui n'ont pas accès à des protections hygiéniques. »**

